



Communiqué de presse

Publication du 10ème numéro de Cap sur :

Les coûts locaux de l'éducation, enseignement et périscolaire

L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) a été missionné pour travailler sur des mesures de coûts pour les collectivités locales dans le secteur de l'éducation.

Avec l'aide de son Comité Scientifique et Technique, l'Observatoire a défini le périmètre des informations qui seraient nécessaires à la construction d'un référentiel de coût reposant sur des données en provenance des collectivités.

Sans attendre cette phase longue et complexe, ce 10^e numéro de *Cap sur* propose des premières mesures des coûts de l'enseignement et des activités périscolaires à partir de données centralisées (comptes de gestion des communes fournis par la DGFiP et éléments financiers en provenance de la CNAF).

Bien que nécessitant une prudence dans l'interprétation, les coûts médians et les statistiques fournis offrent aux décideurs locaux des premières références qui pourront être utiles à l'évaluation des situations locales ; sans pour autant représenter des objectifs à atteindre compte tenu de la diversité des contraintes et de l'impact des choix locaux en matière de services rendus.



https://www.collectivites-locales.gouv.fr/collection-cap-sur-lofgl

En quelques chiffres...

...côté enseignement :

950 €/élève : coût de fonctionnement médian de la scolarisation d'un élève en enseignement primaire public, pour les communes en 2018. Un montant qui masque de fortes disparités entre collectivités et en fonction du niveau : ce coût atteint **1 508€** pour un élève de maternelle et **575€** pour un élève d'élémentaire.

76% : part des rémunérations du personnel dans le coût de fonctionnement d'un élève de l'enseignement primaire public.

+1%: évolution moyenne annuelle du coût médian d'un élève de l'enseignement primaire public entre 2012 et 2018. Le coût médian d'un élève de maternelle a augmenté de manière plus dynamique (+1,9%/an) que celui d'un élève de l'élémentaire (+0,2%/an).

176 €/élève : coût d'investissement médian annuel pour les communes, évalué sur la période 2014-2018.

... côté périscolaire :

3,5€ : coût de fonctionnement médian pour les gestionnaires d'accueil périscolaire de la présence d'un enfant sur une heure d'activité, en 2016. Près de **80%** de ce coût est composé de frais de personnel. Le coût médian diminue sensiblement avec le volume d'activité annuelle mesuré en nombre d'heures réalisées.

54%: participation moyenne du bloc communal aux recettes des gestionnaires d'activités périscolaires. Les familles participent à hauteur de **22%** et la CAF à hauteur de **15%**.



L'OFGL en quelques lignes...

L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) a été créé en 2016 par la loi NOTRe. Il remplace l'Observatoire des Finances Locales.

Présidé par le **Président du Comité des Finances Locales**, André Laignel, l'Observatoire voit ses compétences élargies. Lieu de partage et de réflexion entre les différentes parties prenantes, il a pour mission d'**établir**, de collecter, d'analyser et de diffuser des informations portant sur les finances et la gestion des collectivités territoriales.

L'Observatoire intervient sur des thématiques diverses, répondant aux demandes formulées par son **Conseil d'orientation** composé d'élus et de représentants de l'Etat. Ses **chantiers actuels** sont : la création d'une plateforme de données partagées, l'analyse des dépenses d'investissement des collectivités, la modernisation des indicateurs de ressources et charges, l'analyse des coûts et l'information sur la réforme fiscale à venir.

Par ailleurs, l'Observatoire publie chaque année un **rapport annuel** réalisé par les équipes de la DGCL. Il constitue, depuis plus de 20 ans, une référence en matière d'informations financières et fiscales sur le secteur public local.

L'OFGL s'appuie sur l'expertise des membres de son **Comité scientifique et technique**. Il est composé d'administrations centrales et organismes publics (CGET, CNFPT, Cour des comptes/CRC, Dir. du Budget, DGCL, DGFiP, DG Trésor, IG, INSEE,...), d'associations d'élus (AdCF, ADF, AMF, AMRF, APVF, France Urbaine, Régions de France, Villes de France, Ville et banlieue, Fédération des EPL), d'associations d'agents de la FPT (AATF, ADT-INET, AITF, AFIGESE, SNDGCT) et de personnalités qualifiées (universitaires, administrateurs territoriaux et experts).

Il dispose, pour coordonner les acteurs et réaliser des études spécifiques, d'une équipe de quatre personnes, un secrétaire général et trois chargés de missions.

Site: <u>www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl</u>

Application web "Cap sur la data de l'investissement public local": www.ofgl-capsur.fr

LinkedIn: www.linkedin.com/company/ofgl

Contact : <u>contact@ofgl.fr</u>